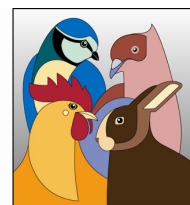


Nom / Prénom:

Membre no:

Kleintiere Schweiz
Petits animaux Suisse
Piccoli animali Svizzera
Animals pitschens Svizra



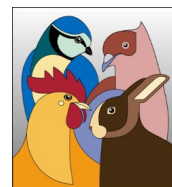
Questionnaire pour conseils à la protection des animaux et distinction pour une détention exemplaire des pigeons

1 Connaissances de base

		Loi	Distinction
1.1	Il/elle a les connaissances de base sur la loi et l'ordonnance sur la protection des animaux et les dispositions d'application concernant l'ordonnance sur la protection des animaux. Il/elle connaît les recommandations générales de l'OSAV.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
1.2	Les directives cantonales sont connues. L'adresse de l'office vétérinaire cantonal et/ou du préposé cantonal à la protection des animaux est à portée de main.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
1.3	Il/elle connaît les maladies à déclaration obligatoire (annonce au vétérinaire).		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
1.4	Il/elle a les connaissances de base de l'organisation de Petits animaux Suisse et de Pigeons de race Suisse et des sociétés ou clubs dont il/elle est membre.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli

2 Hébergement/installations

		Loi	Distinction
2.1	La grandeur des installations (volières, pigeonniers/cages) : surface et densité d'occupation selon l'ordonnance sur la protection des animaux.	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	
2.2	La grandeur des installations (volières, pigeonniers/cages) surface et densité d'occupation selon la distinction pour une détention exemplaire de pigeons.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli
2.3	Aménagement intérieur : nichoirs à disposition en quantité suffisante, au minimum un perchoir par pigeon.	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	
2.4	Volière : Le sol est facile à nettoyer. (Gravier, sable ou ciment). L'installation protège des prédateurs, souris et rapaces. Les perchoirs sont adaptés à la race et installés sur différentes hauteurs.	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	



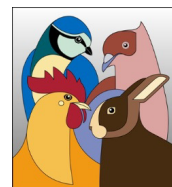
2.5	Mangeoires suffisamment grandes, tous les animaux peuvent y accéder en même temps. Récipient de grit disponible dans chaque pigeonnier. Abreuvoirs à disposition. Baignoires à disposition. Nichoirs et matériel pour construire les nids à disposition durant la saison d'élevage.	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	
2.6	En principe, lumière naturelle, 15 lux ou lumière artificielle correspondante pendant au maximum 16 heures par jour.	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	
2.7	Pigeonnier sec et sans courant d'air.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
2.8	Caisses et corbeilles de transport adaptées aux animaux.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli

3 Santé et hygiène

		Loi	Distinction
3.1	Les pigeons sont sains et ont l'air en forme. Animaux sans vermines. Les animaux malades sont traités.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
3.2	Sol, nichoirs, mangeoires et abreuvoirs sont nettoyés régulièrement.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli

4 Alimentation

		Loi	Distinction
4.1	Alimentation spécifique pour les races élevées.	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	
4.2	De l'eau propre est toujours à disposition	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	
4.3	Compléments nutritifs suffisants (minéraux et vitamines)		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
4.4	Grit à disposition en permanence.	<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> non rempli	
4.5	Stockage des aliments réglementaire et exempt de vermine.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli

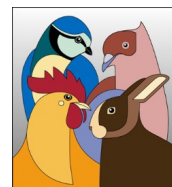


5 Connaissances techniques des espèces et races détenues

		Loi	Distinction
5.1	Connaissances de base sur les espèces et races détenues.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
5.2	Il/elle suit régulièrement des cours de formation continue. Preuves écrites à disposition (idéalement attestation dans l'attestation de travail social).		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli
5.3	La catégorie de contrainte des espèces ou des races détenues est connue. Le demandeur sait où obtenir les directives (baguage souhaité et cahier d'élevage à jour).		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli

6 Impression générale

		Loi	Distinction
6.1	Bonne impression de l'élevage, les animaux ont l'air d'être en santé et bien soignés. L'installation est propre et accueillante.		<input type="checkbox"/> rempli <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/> non rempli

**Remarques :**

Délais :

	Pas de contrôle subsidiaire		
	Contrôle subsidiaire	Délai :	

Contrôle subsidiaire

	Manquements corrigés
	Manquements non corrigés
	Le détenteur d'animaux a été informé sur la suite de la procédure.
Remarques concernant le contrôle subsidiaire :	

Résultat obtenu :

	Conseil à la protection des animaux
	Distinction pour détention exemplaire des pigeons

Date / Signature :

Les remarques et données écrite par le conseiller à la protection des animaux concernent le contrôle du (date) :	
Signature du détenteur des animaux :	
Signature du conseiller à la protection des animaux :	

- Distribution :**
- 1 Exemple pour le détenteur des animaux
 - 1 Exemple pour le conseiller à la protection des animaux
 - 1 Exemple pour la Centrale de Petits animaux Suisse